



SILENCE, ON LIT !

Présentation



SILENCE, ON LIT !

Association créée par

Ayşe Başçavuşoğlu, Olivier Delahaye et Danièle Sallenave (de l'Académie française)

Avec le soutien de :



Sommaire

Concept	p.3
Pédagogie	p.5
Aide à la mise en place	p.6
Suivi de projet	p.7
Proposition de méthodologie	p.8

Concept

L'association SILENCE, ON LIT ! a développé le concept SOL! ©
SOL! est un projet global concernant une pratique de lecture.

L'association propose :



Une **pédagogie** des règles de cette pratique, des principes qui les soutiennent et des bénéfices qui en découlent.



Une **aide à la mise en place** de SOL! nécessitant une préparation de plusieurs semaines ou mois, basée sur une **communication** en direction de tous les membres de la collectivité, et des **conseils** permettant d'anticiper les freins psychologiques et les problèmes pratiques que peut soulever la nouvelle organisation.



Un **kit** de mise en place.



Un **suivi de l'action** à travers le site internet et grâce aux différents **services offerts** aux adhérents de l'association.

L'adoption de SOL! implique la signature de la Charte SOL! et le soutien à l'association (libre participation financière au développement de l'association et retour d'expérience.)

Le concept et la méthodologie que nous proposons sont basés sur une expérience de plus de 17 ans dans une cité scolaire de 1 700 élèves, reprise depuis plus d'un an par quelques 500 établissements en France, et à l'étranger (écoles, collèges, lycées, CFA...)



Pédagogie

SOL! propose une pratique qui paraît simple mais dont la mise en œuvre, pour une pleine réussite, demande une application rigoureuse et exigeante de quelques règles.

C'est le respect scrupuleux de l'ensemble de ces règles qui assure la réussite de la pratique.

- Silence,
- Quotidienneté,
- Implication de toute la collectivité,
- Lire des livres,
- Liberté totale dans le choix des livres.

Il est nécessaire de saisir sur quels principes reposent ces règles :

- Retrouver l'intériorité,
- Rassembler dans le silence,
- Ritualiser ce moment,
- Familiariser avec la lecture,
- Casser les stéréotypes liés au sexe, à l'âge, à la condition sociale,
- Retrouver une temporalité longue de concentration et de réflexion,
- Faire de la lecture un plaisir quotidien,
- S'ouvrir sur le monde,
- Partager, écouter

Et de savoir ce qu'elles apportent :

- Plaisir de lire,
- Apaisement de la collectivité,
- Chemin de l'intériorité,
- Amélioration de la concentration,
- Amélioration des acquis linguistiques,
- Sens du partage,
- Voies de la culture et de la connaissance.

Aide à la mise en place

SOL! accompagne la mise en place de cette pratique :

- Grâce au **site internet** qui permet une première approche,
- Puis en initiant le **travail pédagogique** mentionné précédemment,
- En accompagnant par des **conseils pratiques** et un *kit* de mise en place,
- Et par des **interventions** dans les établissements.

La visite du site internet SOL! ne peut suffire pour saisir tous les aspects de l'expérience, et la complexité de sa mise en œuvre qui n'a rien d'insurmontable mais qu'il ne faut surtout pas sous-estimer.

L'accompagnement de l'association est nécessaire afin de ne pas mettre en péril l'expérience, par précipitation, par incompréhension, par maladresse, par manque de communication.

Cet accompagnement prend différentes formes qui peuvent se cumuler :

- **Conversations téléphoniques** (45 minutes) avec la personne porteuse du projet et/ou le chef d'établissement,
- **Envoi d'un kit** comportant une explication détaillée de SOL!, des éléments de communication à l'attention des élèves, des adultes, des parents d'élèves, la charte rappelant les règles...
- **Conseils d'ordre pratique** sur les horaires et le nouvel ordonnancement du planning, la préparation des lecteurs à cette pratique libre, la fourniture de livres, les rapports avec les CDI, les médiathèques municipales, les librairies...
- **Visite dans les établissements**, soit juste avec les porteurs du projets, ou/et le plus souvent avec l'ensemble de la collectivité : corps enseignant, personnel administratif, employés, représentants des élèves et des parents d'élèves.

Ces réunions permettent de donner les explications nécessaires et attendues, des explications qui n'apparaissent pas comme des injonctions, SOL! ne représentant pas l'autorité hiérarchique ; cela peut permettre de faire tomber d'éventuelles résistances.

C'est par ces échanges entre l'établissement et l'association, à travers des personnes conscientes des enjeux que recouvre une telle pratique que se réalise une **préparation harmonieuse assurant le succès de la pratique.**

Suivi de projet

L'action de l'association ne s'arrête pas là car SOL! propose un suivi de son action qui assure la pérennité de la pratique SOL!

Le **site internet** est l'élément important de l'action de SOL! dans la durée. Les établissements SOL! et donc membres de l'association doivent y répondre à un questionnaire portant sur leur pratique de SOL! et sa mise en œuvre (préparation, information, communication, lancement.)

Sur le site internet, les membres trouvent :

- Des retours d'expérience
- Des outils d'évaluation de l'action
- Des conseils de lecture
- Des réflexions autour de la lecture
- Des échanges d'informations
- Des aides pour trouver des livres

L'association développe par ailleurs plusieurs services tels que :

- Aide à la fourniture de livres pour les établissements qui en sont démunis, n'ont pas les crédits, ni la proximité de bibliothèques ou librairies partenaires
- Développement de coins de lecture pour les adultes dans les établissements (bars à livres ou autre)
- Partenariat avec des éditeurs
- Création d'un prix SOL!
- Rencontre avec des auteurs
- Lectures par des comédiens

Par ces actions, l'association SILENCE, ON LIT! entend pérenniser la pratique SOL! Et ses effets bénéfiques.

Proposition de méthodologie

L'association a commencé à travailler avec une centaine d'établissements à ce jour, et a pu tirer de ces contacts une expérience permettant de proposer une méthodologie.

L'expérience montre que l'information uniquement par le site internet ou par des seuls documents écrits n'est pas suffisante, et peut même se révéler dangereuse car elle est souvent partielle et amène à des difficultés dans son application.

Il est donc indispensable que les personnes qui sont séduites par la pratique SOL! prennent contact avec l'association à travers le questionnaire de contact du site.

L'association peut alors engager tout le processus expliqué plus haut.

La communication sur SOL! qui peut être faite en direction des établissements scolaires (ou d'autres collectivités) doit consister à attirer l'attention sur les bienfaits de cette pratique, sur la préparation préalable indispensable et sur l'obligation de contacter l'association pour la mettre en place.

Cette obligation est autant légale que pratique.

Contactez-nous !

Mail : silence.on.lit@gmail.com

www.silenceonlit.com